

# Le financement de l'entreprise en développement

**Chef d'entreprise :**  
*développement, promotion,  
modernisation*

**La CMA vous aide à  
mobiliser des  
financements pour  
vos projets**

## ► Contacts

**Service développement  
économique**

• Toulouse  
05 61 10 47 15  
[vbranover@cm-toulouse.fr](mailto:vbranover@cm-toulouse.fr)

• Saint-Gaudens  
05 61 89 17 57  
[jfagnes@cm-toulouse.fr](mailto:jfagnes@cm-toulouse.fr)



## ► Objectif

Accompagner financièrement le projet de développement de l'entreprise artisanale (mobilisation d'un contrat d'appui TPE/artisanat).

## ► Bénéficiaires

Entreprise de production ou de services aux entreprises ayant un projet de développement programmé sur 2 ou 3 ans. (Activité éligible : voir avec la CMA les codes d'activité éligibles).

## ► Prestation

La CMA accompagne votre projet de développement et réalise avec vous le dossier contrat d'appui, avec :

- un audit court permettant d'identifier les points forts et les points faibles de l'entreprise au vu du projet de développement,
- l'analyse du projet de développement : impact sur le chiffre d'affaires, sur l'emploi, sur la situation financière,
- le montage du pré dossier contrat d'appui TPE/artisanat, aide financière des collectivités territoriales,
- l'appui au montage du dossier définitif contrat d'appui TPE/artisanat, après accord de principe des collectivités,
- le suivi de votre entreprise dans son projet de développement.

## ► Modalités

Sur rendez-vous, intervention en entreprise.